



Lettre ouverte au Directeur du CH Lavour

Lavour le 12 février 2019

« Vous êtes déficitaire ! »

Monsieur le Directeur,

Vous êtes déficitaire dans un domaine qui semble pour l'instant vous être étranger. Les agents du CH Lavour sont pénalisés par votre absence de décisions sociales. Pourtant il en faut aussi pour diriger un hôpital.

Dans la continuité d'une pseudo « philosophie » qui anime de nos jours les politiques libérales et qui font que le pauvre serait responsable de sa pauvreté, le malade de sa maladie et le chômeur de son chômage, nous éprouvons une amère sensation. Vous semblez rendre les agents du CH Lavour responsables des difficultés de notre hôpital !

N'oubliez pas, vous et vos directeurs adjoints, que les agents du CH Lavour ne sont pas responsables du déficit ! Pourtant vous nous le faites payer à tous : titulaires, stagiaires et contractuels.

Pour tous les galèrent se suivent et malheureusement se ressemblent.

Nous subissons beaucoup.

Vous y contribuez en grande partie avec votre plan d'action et votre absence de décisions sociales.

Notre hôpital est depuis trop longtemps en grande difficulté en raison d'une maltraitance chronique infligée par l'ARS par le biais d'un sous financement de certaines spécialités.

Toujours imaginative en matière de contraintes, l'ARS enfonce le clou avec d'autres « artifices » dont elle use et abuse. Ils grèvent plus encore notre budget : gels prudentiels, retenues, mises en réserves, etc

Comme si cela ne suffisait pas **vous rajoutez votre touche perso** en nous pénalisant par le biais de certaines de vos décisions.

Pourquoi et comment ?

A défaut de pouvoir compter sur une augmentation des recettes, refusée par une ARS toujours en mode « Hostérité », vous poussez tous les services à une augmentation de l'activité.

En parallèle, vous exécutez un plan d'action et déclinez vos recettes pour résorber le déficit... Vous semblez vous désintéresser des répercussions sociales.

La CGT vous formule à ce stade deux remarques :

1. Cette course sans fin à l'activité a ses limites. Elle n'est pas tenable.
2. Votre plan de redressement, il faut bien nommer les choses, repose essentiellement sur les épaules des agents.

La « stratégie » de votre plan est bâtie sur des choix qui pénaliseront les agents dans leur fonctionnement quotidien. En effet, vous envisagez par exemple de diminuer les effectifs et pas qu'un peu : -27.80 ETP. Du jamais vu !!

Vous annoncez également la diminution des remplacements des agents absents pour raison de longue maladie et longue durée.

Vous rajoutez encore la diminution du recours à l'intérim.

En clair vous êtes en train d'expliquer à des agents qui galèrent car confrontés à des absences de longue durée, que les jours à venir seront pires encore...

Comme vous semblez insatiable vous en remettez une couche. Le moins que l'on puisse dire c'est que vous badigeonnez large.

Pour exemple avec les contractuels, pratiquement 22% des effectifs du CH Lavour.

Ils sont rémunérés à des niveaux beaucoup trop bas, bloqués sur la durée et sans perspective de revalorisation salariale malgré les demandes réitérées de la CGT.

Non content d'être sous-payés les contractuels le sont souvent sur la base d'indices fantaisistes et qui ne correspondent ni à leur qualification, ni à leur compétence ! Nous le dénonçons.

2^{ème} coup de badigeon : Vous lambinez pendant 5 mois pour prononcer des mises en stage et lorsque c'est enfin le cas vous n'en signez que **4** ! Les CDI sont nombreux à attendre depuis trop longtemps...

Quatre ! Ce nombre inconsistant est une véritable provocation.

La CGT qui exige depuis le mois d'octobre que des stagiaires soient enfin nommés trouve cela assez scandaleux. Tout comme votre proposition formulée en CTE. Inacceptable. Vous envisageriez désormais de stagairiser les CDI au bout de **4 ans** et cela, sans tenir compte du temps passé en CDD !!!

Nous refusons catégoriquement cette règle profondément injuste. Elle est même indécente.

Encore des tâches dans votre tableau: des postes vacants depuis des mois voire des années ne sont pas remplacés, des équipes travaillent régulièrement en sous-effectif, d'autres en insécurité quand vous ne respectez pas la réglementation, d'autres encore souffrent en raison d'un effectif largement sous dimensionné, de plus les heures supplémentaires s'accumulent sans possibilité de récupération ou de rémunération. Votre dette sociale s'aggrave.

Oui monsieur le Directeur des agents sont en souffrance au travail.

Autres insuffisances dans votre mauvais bilan social : Les titulaires subissent également des contraintes infligées par la DRH, comme par exemple au moment des dernières CAPL.

En effet, à cette occasion **la DRH a limité abusivement** et scandaleusement les possibilités de promotions de grade, toutes divisées par deux dans la plupart des catégories.

Sans l'intervention de la CGT en amont le faible nombre de promotion aurait été encore plus ridicule et plus injuste...

Nous pourrions rajouter à votre tableau de chasse déjà fourni les corps de métier qui comportent un nombre d'agents limités et que vous écarterez systématiquement des promotions. C'est anormal.

Enfin cerise sur le gâteau de vos économies, vous avez exclu certaines catégories en ne prononçant aucune promotion. Zéro... . Nous pourrions aussi évoquer la main mise sur la formation continue. Ça suffit !

Au regard de tous les faits que nous soulignons, l'impact de vos décisions sur les agents du CH Lavour est incontestable. Elles génèrent toutes un véritable déficit social.

Mais ce dernier semble beaucoup moins vous obnubiler que celui de notre budget. Nous payons cher votre déficit social.

Il est clair qu'à la lecture de tout ce qui pénalise les agents du CH Lavour, qu'ils soient contractuels ou titulaires, vous réalisez de sacrés économies ! Les équipes soignantes, administratives, logistiques et techniques sont toujours à fond.

Socialement vous n'êtes pas à ce jour à la hauteur de leur engagement.

Au contraire, vous ne les économisez pas lorsque vous les maintenez collectivement ou individuellement dans de grandes difficultés quels que soient les Pôles. Votre organisation dogmatique de ces derniers, clairement inefficace, vous préoccupe malheureusement beaucoup plus que les agents et les patients qui les composent.

Mais peut-être n'avez-vous pas l'intention dans rester là ? Peut être pensez vous à d'autres pistes d'économies ?

Comme celle évoquée par la Directrice des services financiers qui semble savourer les « bienfaits » économiques potentiels que la sous traitance au privé de certaines fonctions logistiques pourrait générer ? !!!

Est-il utile de vous préciser que nous nous posons désormais quelques questions vous concernant vous et vos adjoints.

Au nom de quoi prenez vous toutes vos mesures ? Selon quelle logique ?

Pas au nom des soins et des fonctions annexes toutes nécessaires aux patients. Nous n'y croyons pas.

Alors monsieur le Directeur où comptez-vous vous arrêter ? Qu'espérez-vous vraiment ?

Le moment ne serait-il pas venu pour vous de prendre conscience de votre déficit social ? N'est-il pas temps pour vous d'ouvrir les yeux sur les décisions qui dégradent inévitablement la qualité des soins et les conditions de travail des agents ?

Pour finir une dernière tâche : Ne pensez-vous pas qu'il faudrait en finir avec une DRH et une DSSI, adoubees adjointes aux pôles par votre dogme ? Grisées et absorbées par cette « promotion » elles en deviennent déboussolées et finissent par perdre le Nord de leurs fonctions initiales : ressources humaines et soins. Nous ne pouvons que constater, avec les agents, le préjudice et les effets négatifs. C'est un fait.

Nous n'en pouvons plus monsieur le Directeur de cette maltraitance des tutelles et du déficit qui en découle. Mais le déficit social que vous orchestrez et qui se surajoute à notre malaise nous pèse tout autant.

Monsieur le Directeur n'auriez vous donc que ça à nous proposer ? Si tel était le cas nous ne pourrions nous y résoudre.

Vous devez vous atteler à résorber notre déficit... social. Vous êtes à ce jour déficitaire.

Ne le soyez plus, c'est juste une question d'équilibre.

Veillez croire monsieur le Directeur à notre attachement à l'équilibre social, au CH Lavour, à ses agents et au service public.